

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2022

Présents : Gérard BERTHOZ, Pascal MOULART, Josiane CHOCHON-LATOUCHE, Nathalie PERRIN, Zineb HEMAIRIA, Marianne SEIGNEZ, Jean-François BERARDINELLI, Paul MURANO, Christiane PROST, Rémy DONARD, Amélie BOUCHET GELIN, Nicole FORNER, Florent TUPIN.

Pouvoirs : Raphaël BUTHIOT pouvoir à Florent TUPIN, Jean-Marc SOULIER pouvoir à Christiane PROST

## 1- Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul MURANO, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire. Il déclare que les membres du Conseil municipal cités sont installés dans leurs fonctions.

Madame Nathalie PERRIN est désignée secrétaire.

## 2- Election du Maire

Madame Christiane PROST prend la présidence de l'assemblée, procède à l'appel nominal des membres du Conseil et dénombre 13 conseillers présents et 2 pouvoirs, puis constate que la condition de quorum est remplie.

Le Conseil est invité à procéder à l'élection du Maire.

Madame Zineb HEMAIRIA et Madame Josiane CHOCHON-LATOUCHE sont désignées assesseures.

Monsieur Paul MURANO se porte candidat à la fonction de Maire.

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nul : 0
- Nombre de suffrages blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 8

Monsieur Paul MURANO a obtenu 12 voix.

Monsieur Paul MURANO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Il annonce que le Conseil va devoir se mettre au travail (notamment démarrer la rénovation de la Salle des Fêtes, la restructuration du Centre Commercial, préparer le remplacement dans les mois prochains des secrétaires de mairie, ...) et travailler sereinement.

### **3- Election des adjoints**

Monsieur Paul MURANO invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints.

En application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 4 adjoints.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la mesure de fixer à 3 le nombre d'adjoints au Maire de la commune.

Liste de candidats à la fonction d'adjoint :

- Nicole FORNER
- Rémy DONARD
- Amélie BOUCHET GELIN

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nul : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

La liste de candidats à la fonction d'adjoint a obtenu 15 voix.

Sont proclamés élus :

1 <sup>er</sup> adjoint au maire :	Nicole FORNER
2 <sup>ème</sup> adjoint au maire :	Rémy DONARD
3 <sup>ème</sup> adjoint au maire :	Amélie BOUCHET GELIN

Monsieur Rémy DONARD remercie les membres du Conseil Municipal pour la confiance accordée.

### **4- Régime indemnitaire des élus**

La mesure de fixer l'indemnité mensuelle du Maire à 37% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique, soit 1 439,07 € bruts, est adoptée à l'unanimité.

La mesure de fixer une indemnité identique aux 3 adjoints, à savoir 18% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique, soit 700,09 € bruts, est adoptée à l'unanimité.

L'enveloppe mensuelle de rémunération pour le reste de l'année 2022 est donc de 3 539, 34 €.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 8 juin 2022 à 19 h 00.

Monsieur Rémy DONARD propose d'établir un point travaux à l'issue de chaque réunion du Conseil et annonce pour ce jour :

- Le monument aux morts a été rénové
- Des jeux de cour de récréation ont été installés dans la cour de la Maternelle
- Une table de pique-nique a été installée dans le square de la Mairie
- Installations prévues très prochainement : un nouvel abri bus route de Dijon, et 7 nouvelles poubelles municipales supplémentaires.

